

Référence : C.1 – C.1.3 – CCVBA



ACCOMPAGNEMENT DES ECOLES MATERNELLES ET ELEMENTAIRES A L'OBTENTION D'UN LABEL DURABLE (TYPE ECO-ECOLE)

Soutenir la mise en œuvre au niveau pertinent des solutions de prévention, de sensibilisation et d'information sur la bonne gestion des déchets

ACTEUR ET TERRITOIRE



Communauté de communes Vallée des Baux – Alpilles
23 avenue des Joncades Basses
13210 Saint Rémy de Provence

Corinne GUINTINI

Directrice Aménagement et développement durable

corinne.guintini@ccvba.fr

CONTEXTE

La Communauté de Communes Vallée des Baux–Alpilles promeut la collecte sélective auprès de ses habitants, et notamment des enfants. Les établissements scolaires sont en effet des lieux propices aux changements de pratiques pour les professionnels du secteur et des lieux d'apprentissage au développement durable pour les enfants comme pour les parents. La Communauté de communes bénéficie déjà de conventions avec les inspections académiques compétentes pour mettre en place des ateliers du tri. Elle souhaite aujourd'hui participer au développement des éco- labels en accompagnant les écoles à leur mise en place, conformément aux orientations fixées par le ministère de l'Éducation et celui du développement durable.

L'action consiste à monter un projet en concordance avec le projet de l'école, effectuer des ateliers de matières (travail et revalorisation de déchets), des ateliers du tri, du compostage. Il s'agit également de sensibiliser et former le personnel de cantine à la réduction du gaspillage alimentaire. Il sera également proposé la mise à disposition de poubelles du tri, d'outils pédagogiques, de documents de communication.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Générer des prises de conscience, des modifications de comportement en proposant un projet de territoire, de manière à faire naître des suggestions d'évolution dans la gestion courante, notamment celle des déchets. A travers cette démarche de labélisation des écoles, la CCVBA souhaite poursuivre son éducation au Développement durable en leur donnant les mesures visant à la réduction des impacts environnementaux et la diffusion des bonnes pratiques.

Objectifs quantitatifs

Réduction des déchets, en mettant en place différents contenants de pré collecte et de collecte, guider et accompagner les élèves, l'équipe enseignante ainsi que les agents communaux sur les bonnes pratiques de réduction des déchets, de tri et sur le réemploi, mais également sur des actions relatives à l'alimentation notamment à travers le gaspillage alimentaire, le compostage.

Résultats quantitatifs

10 établissements engagés dans la démarche
(6 écoles élémentaires et 4 maternelles)
+ 295 tonnes valorisées par an

Résultats qualitatifs

4 types de flux collectés

MISE EN ŒUVRE

Description de l'action

1 / MONTER UNE EQUIPE POUR PILOTER LE PROJET

Constituer une équipe, aux compétences et aux profils multiples (parents, agents, enseignants, élèves, représentants de la collectivité, associations, acteurs économiques, etc...) pour donner vie au projet.

2 / ENQUETER SUR SON FONCTIONNEMENT ET SES PRATIQUES AUTOUR DU DECHET

Mise en place d'un état des lieux, grâce à des grilles de questions (enquête) pour dresser le bilan de leur établissement au regard de thématique déchet.

3 / IMAGINER DES SOLUTIONS ET PASSER A L'ACTION

Une fois l'enquête menée, l'équipe de pilotage est en mesure de définir des axes d'amélioration. Le comité liste les solutions envisagées, évaluent leur faisabilité et mettent en œuvre celles qui sont réalisables.

4 / MESURER ET VALORISER SES RESULTATS

Cette étape permet de prendre conscience des progrès accomplis. C'est également une source importante de motivation et de fierté pour l'ensemble des participants du projet.

5 / ADOPTER LE PROJET COMME SUPPORT PEDAGOGIQUE

Il s'agit d'aider les élèves à mieux comprendre le monde qui les entoure pour s'y épanouir, y participer et les accompagner dans leur apprentissage de la citoyenneté.

6 / FEDERER ET S'EPANOUIR SUR SON TERRITOIRE

Si l'établissement est composé des enseignants, des élèves et des personnels. Il participe aussi d'un écosystème et de la vie d'un territoire où les acteurs locaux peuvent contribuer à la réussite du projet. Chacun a donc un rôle à jouer pour le faire rayonner hors les murs. Cela passe par une communication positive qui permettra de sensibiliser et motiver le plus grand nombre de personnes.

Planning

- Démarrage en septembre 2021, déroulement en priorité sur 9 écoles dans le cadre du programme LIFE et sera poursuivie ensuite sur les 10 restantes.
- Etat des lieux en 2024 : 10 écoles ont intégré le programme de labellisation, dont 4 sont labellisées à ce jour, les 6 autres étant en cours de labellisation. 2 écoles sont équipées de dispositifs de tri Sélectibox et 1 école utilise un lombricomposteur.

Années principales de réalisation

2022/2023/2024

Moyens humains

L'action est mise en place grâce à la Chargée d'éducation au développement durable de la CCVBA.

Moyens financiers

Frais de personnel : 14 592€ (nouvelle maquette 2024)
 Achat de biens durables : 23 908€ (nouvelle maquette 2024)
 Frais généraux : 2 700€
 TOTAL : 41 200 €

Moyens techniques

Partenaires mobilisés

La CCVBA
 Le personnel des écoles
 Le personnel éducatif (enseignants)
 Les élèves
 Les parents
 Les élus

RETOURS D'EXPERIENCE ET REPRODUCTIBILITE

Facteurs de réussite

- ✓ Une grande motivation du corps enseignant et des agents des écoles à mettre en place le process, avec un souhait de prôner une culture environnementale autour d'un projet commun.
- ✓ Mise en place de la sensibilisation et de la valorisation des gestes effectués au quotidien lors des suivis de terrain.

Difficultés rencontrées

La plus grande difficulté a été de se caler dans un calendrier relativement court et déjà bien rempli par les obligations de l'éducation nationale et les actions de l'année, notamment les jeux olympiques.

Recommandations

Prévoir le lancement du projet très en amont, mettre en place au plus tôt un projet pédagogique d'écoles et avoir deux référents dans chaque école (enseignant + agent)

